

**Zeitschrift:** Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art

**Herausgeber:** Visarte Schweiz

**Band:** - (1920)

**Heft:** 12

**Rubrik:** Communications du Comité central

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 07.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

*COMMUNICATIONS DU COMITÉ CENTRAL***A MM. les Caissiers des Sections.**

Je prie MM. les Caissiers des Sections de bien vouloir retirer les cotisations pour 1921 le plus tôt possible et d'en faire parvenir le montant à la Caisse centrale jusqu'au 1<sup>er</sup> mars 1921 au plus tard.

Je rappelle que la cotisation annuelle pour les membres actifs est de frs. 10.—, pour les membres passifs de frs. 20.—. Les difficultés des temps sont toujours les mêmes, pour cette raison nous prions instamment nos honorés membres passifs, ainsi que nos membres actifs, de bien vouloir verser leurs cotisations sans retard, afin que la Caisse centrale soit mise en état de remplir ses engagements avec la ponctualité habituelle.

MM. les Caissiers des Sections sont priés de s'en tenir **absolument au terme du 1<sup>er</sup> mars 1921.**

Zurich, le 15 décembre 1920.

**S. RIGHINI.**

\* \* \*

Dans sa séance du 27 novembre 1920, le Comité Central, présidé par M. Röthlisberger, traita entre autres les affaires suivantes:

*Crédit des Beaux-Arts.* M. Righini énumère toutes les démarches faites en faveur de ce crédit de fr. 250 000.—. On peut dire que jamais une action de notre part a été préparée si soigneusement. Les membres du Comité Central et bon nombre de nos collègues ont cherché d'intéresser les membres des autorités de leur connaissance. Nous avons adressé, le 9 novembre, une lettre explicative au président de la Commission des finances du Conseil national, M. von Streng, où nous disions qu'en cas de difficulté d'obtenir la somme demandée par nous on devrait relever une somme équivalente du fonds de chômage pour permettre au Conseil fédéral d'agir en faveur des Beaux-Arts.

En outre le Secrétaire central était chargé de remettre à la presse les documents nécessaires en vue d'une campagne en faveur du Crédit des Beaux-Arts, à l'occasion de la session des Chambres, où le dit crédit sera discuté.

*Proposition de Berne: Transformation du Secrétariat central.* Au nom de la Section de Genève M. Bocquet parle en faveur de la création d'un secrétariat central dans le sens de la proposition de la Section de Berne.

Il s'agirait d'une augmentation notable de la cotisation annuelle, mais elle serait compensée par des avantages considérables (achat en gros du matériel nécessaire aux artistes, soin des intérêts économiques des artistes). Le Comité Central prend note de toutes les propositions. On constate la nécessité d'une étude approfondie de tout le problème et on nomme à cet effet une commission, composée de MM. Bocquet, Boss et Liner, qui peuvent s'adjointre des collègues compétents. Cette commission fera, en temps voulu, un rapport détaillé au Comité Central.

*Proposition de Berne: Adjonction de membres laïques au Comité Central.* M. Righini se déclare adversaire du changement proposé. Il rappelle que notre excellent ami et conseiller juridique, notre membre honoraire Prof. Roelli, avait déconseillé fortement de composer le Comité Central autrement que par des membres actifs. Nous trouverons toujours des personnes s'intéressant à nous et capables de nous conseiller, sans procéder à un changement dans la direction de la Société qui aboutira certainement à des complications. M. Hermenjat, absent de la séance, avait déjà donné son préavis contraire à la proposition de la Section de Berne lors de l'assemblée de Berthoud. Le Comité Central est donc unanime à se prononcer contre la proposition de la Section de Berne.

*Exposition nationale.* Les frais excessifs de transport et de montage du Bâtiment démontable mettent en danger l'organisation des Expositions nationales. M. Righini propose de prier la Commission fédérale des Beaux-Arts de demander au Conseil fédéral d'assimiler le Bâtiment démontable aux Bâtiments publics et de mettre à la charge du crédit, affecté à ce désastère, les frais de transport et de montage du dit bâtiment, et de décharger de cette manière définitivement le maigre Crédit fédéral des Beaux-Arts. Le Bâtiment démontable est indispensable aux artistes suisses.

On propose le mois d'octobre 1921 pour la 9<sup>e</sup> Exposition de la société.

*Proposition M. Schwyzer: Voyages collectifs en Italie.* Le Comité Central ne voit à son regret aucune possibilité de réaliser de telles entreprises.

*Les statuts de la Section vaudoise sont approuvés.*

---

#### COMMUNICATIONS DES SECTIONS

**Paris.** La Section de Paris vient de reprendre son activité, et en plein début un grand deuil la frappe.